

**Arrêté temporaire n°ST26/211
Portant réglementation du stationnement et de la circulation**

RUE PIERRE MARTIN

Madame le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1, R. 413-1 et R. 417-10,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU l'arrêté notifié le 22 mars 2026 portant délégation de signature à M. le 4ème adjoint au Maire,

VU la demande en date du 22/04/2026 émise par ENEDIS représentée par Monsieur BEUF aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation,

CONSIDÉRANT que des travaux sur réseaux ou ouvrages électriques rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 05/05/2026 au 18/05/2026 RUE PIERRE MARTIN,

ARRÊTE

Article 1

À compter du 05/05/2026 et jusqu'au 18/05/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent 26 RUE PIERRE MARTIN :

- Le stationnement des véhicules est interdit. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux, véhicules de police et véhicules de secours. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h ;
- Un rétrécissement de chaussée, compte tenu d'un empiètement temporaire sur une partie de la chaussée, entraîne une modification des conditions de circulation. La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h.

Article 2

Le présent arrêté devra être affiché sur le site pendant toute la durée du chantier.

Article 3

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, ENEDIS.

Article 4

Madame le Maire, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques et la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Saint-Martin-Boulogne, le 23 avril 2026

Pour le Maire,
Adjoint à la sécurité

Guillaume SAVEANT



DIFFUSION:

- la Police Municipale
- ENEDIS

ANNEXES:

Demande + Accord technique de la CAB

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L.411-1 à L.411-7
Code général des collectivités territoriales L.2213-1 à L.2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : ROGEE Prénom : YVAN
Dénomination : R-LITTORAL-TP Représenté par : ROGEE Yvan
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Avenue du 11 Novembre
Code postal 62170 Localité : Montreuil-sur-mer Pays : FRANCE
Téléphone 06 69 72 09 28 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : r-lit-arretes@orange.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : 26 Extension : Nom de la voie : Rue Pierre Macha
Code postal 62480 Localité : Saint Martin Boulogne

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux :
ouverture d'une goulotte en trottoir pour pose
case enedis - Recherche suivant prescription de la CAG
Date prévue de début des travaux : 05/05/2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 10 jours

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : Date de début de réglementation :
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores stationnement interdit
Restrictions de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Emplètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie rattachement de voie(s) supprimée(s)

Nature de l'usage de : <table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;">Circuler</td> <td style="text-align: center;">Stationner</td> <td style="text-align: center;">Déplacer</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">véhicules légers <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">poids lourds <input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">poids lourds <input checked="" type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;">poids lourds <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> </table>			Circuler	Stationner	Déplacer	véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>
Circuler	Stationner	Déplacer									
véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>									
poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>									
Vitesse limitée à : km/h Niveau de déviation envisagé :											
Autres prescriptions :											
La cause, le motif ou le motif de la signalisation spéciale au stationnement indiquée par :											
La demande <input checked="" type="checkbox"/> Une entreprise spécialisée <input type="checkbox"/>											
Nom :		Prénom :									
Dénomination :		Représenté par :									
Adresse Numéro :		Extension :									
Code postal :		Pays :									
Téléphone :		Indiquez l'indicateur pour le pays étranger :									
Compte :											
Pièces jointes à la demande											
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :											
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers <input type="checkbox"/>											
Plan de signalisation 1/100 ou 1/200 000 ^{ème} <input type="checkbox"/> Plan des travaux 1/200 ou 1/500 ^{ème} <input type="checkbox"/> Schéma de signalisation <input type="checkbox"/>											
Niveau de déviation 1/2 000 ou 1/5 000 ^{ème} <input type="checkbox"/>											
Fiabilité de l'exactitude des informations fournies <input checked="" type="checkbox"/>											
Fait à Le : 21/04/2026											
Nom : FAIT		Prénom : Noémie									
		Qualité : Chef de Travaux									

13 11 02 21 2016
 Arrêté de signalisation
 13 11 02 2016
 13 11 02 2016



Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux
 Code de la voirie routière L113-2 : L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
 Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5
 Gestionnaires des réseaux routiers



Dépôt ou stationnement ⁽²⁾

Demande initiale Prolongation Référence du permis de stationnement : _____
 Matériaux Benne Grue Etalage
 Echafaudage Mobilier Urbain Terrasse de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
 Autres (à préciser) : _____

Saillie ou surplomb ⁽²⁾

Largeur de la voie mètres de la saillie mètres
 des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès ⁽²⁾

Avec franchissement de fosse : Diamètre du tuyau ... millimètre Longueur ... mètres
 Distance par rapport à l'axe de la chaussée ... mètres Nature du tuyau : _____
 Sous franchissement de chaussée : Largeur de l'aménagement ... mètres

Ouvrages divers ⁽²⁾

Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux existants ou nouveaux ou branchements

Eau potable Eau pluviales GDF Opérateurs réseaux
 Eaux usées EDF - Enedis Autres (à préciser) : _____
Seule voirie Seul franchissement du trottoir

Tranchée longitudinale 0 mètres 0 mètres
 Tranchée transversale 0 mètres 0 mètres
 Fonçage 0 mètres 0 mètres

Aménagement de surface ou Equipements

Stationnement Arrêt bus Passage supérieur ou inférieur Equipement de la route
 Autres (à préciser) : _____

Pièces jointes à la demande ⁽²⁾

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes, détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande : Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000^{ème}

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôts ou stationnement surplomb : Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine : Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}
 Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème}
 Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : SAINT MARTIN BOULOGNE le : 19/01/2026

Nom : DEVIN Prénom : Charlotte

Qualité : Chargé de projet

Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre la classe de trafic des voies concernées (T0 à T5)

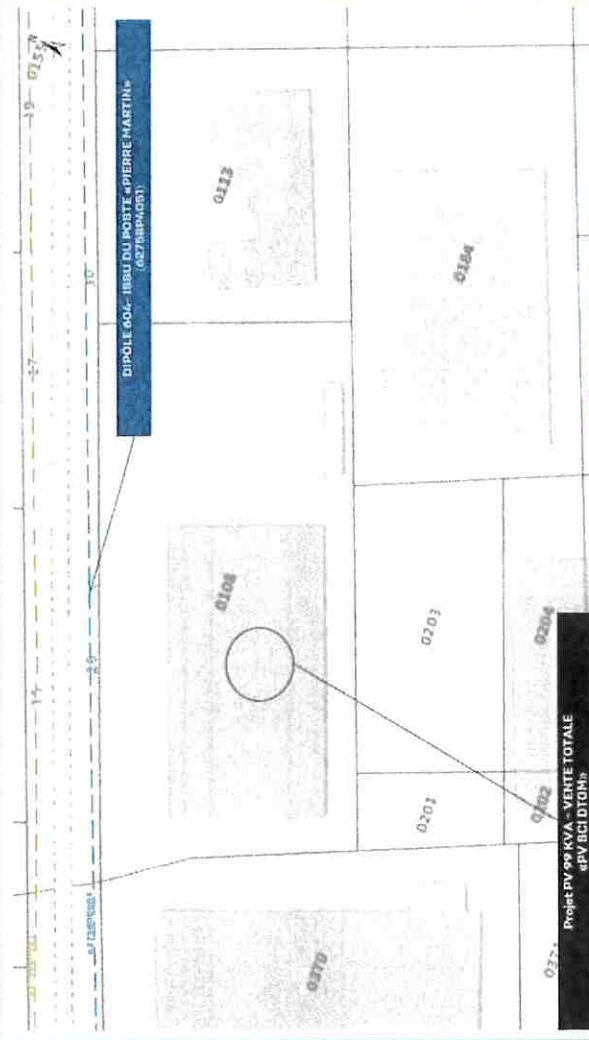
Pour la réflexion en voirie, reprendre CA charrier jusqu'à B malin de la route et 1ml de chaque côté :
 réflexion 6cm ABSG et 3 porphyre
 voirie 12cm GB3 et 4
 GNT 55/60cm



réflexion Trottoir : reprendre sur trottoir la largeur du trottoir et 1ml de chaque côté 6cm ABSG et 6 calcaire
 4cm GNT

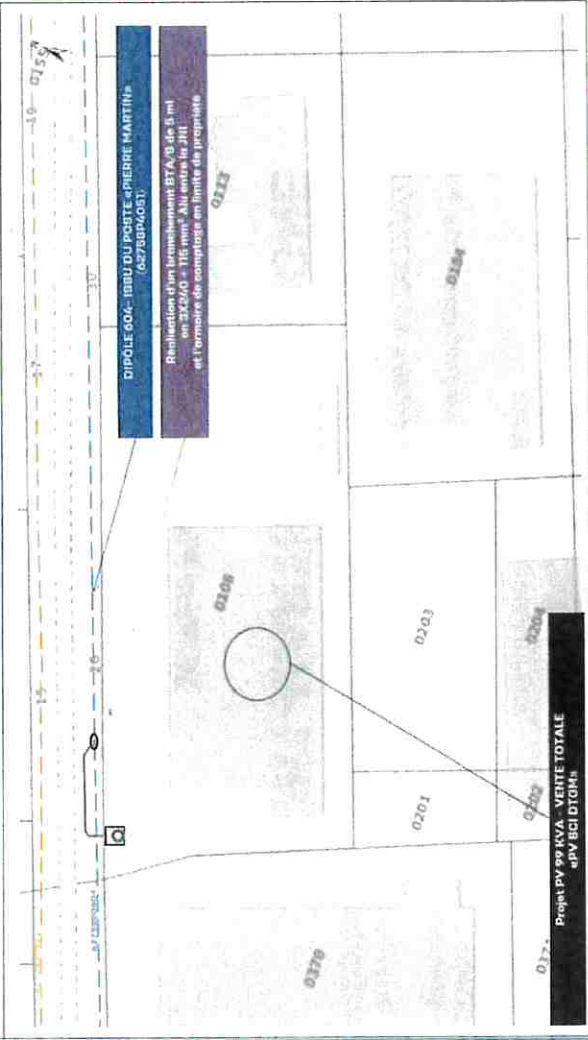
PLAN AVANT TRAVAUX

AVANT TRAVAUX BT



PLAN APRES TRAVAUX

APRES TRAVAUX BT

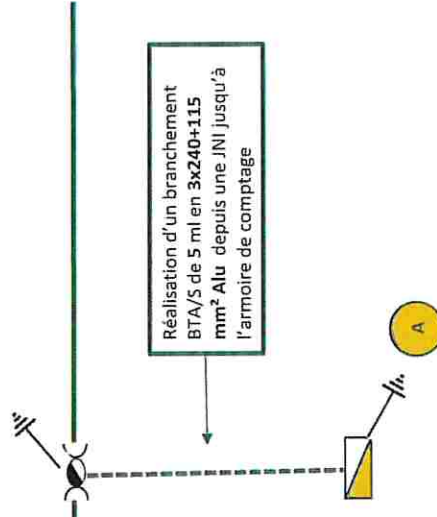


SCHEMA ELECTRIQUE AVANT TRAVAUX

BT 240AL 00604

SCHEMA ELECTRIQUE APRES TRAVAUX

BT 240AL 00604



SAINT-MARTIN-BOULOGNE

26 Rue Pierre Martin

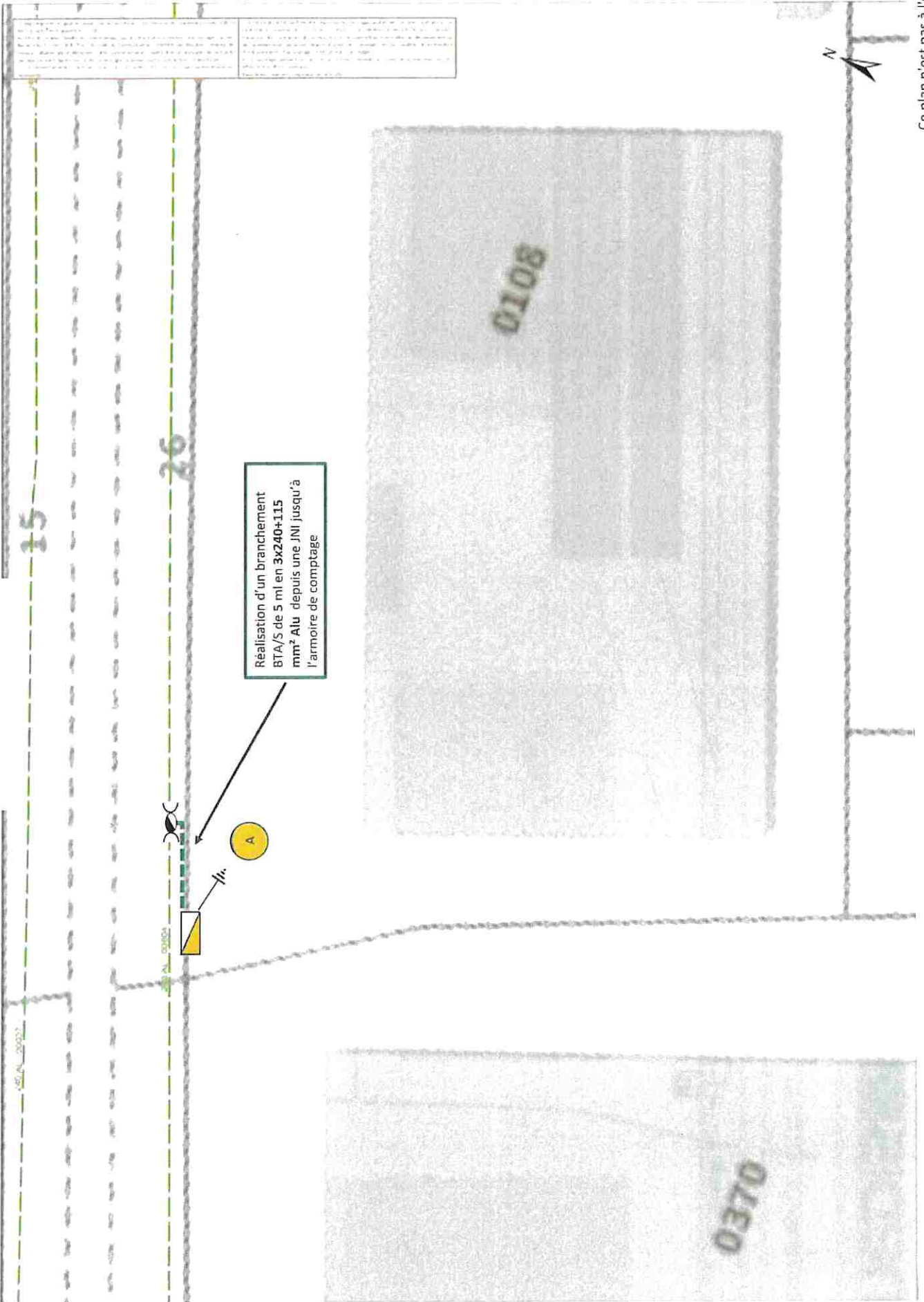
PROJET ELECTRICITE

Raccordement C4 Type 2

Coordonnées Lambert du Poste HTA/BT:	X =	Y =
CP: DEVIN Charlotte	Tél : 663487985	Mail: charlotte.devin@enedis.fr
Entreprise travaux :	Poste source:	OSTROHOVE
	Depart HTA:	PIERRE MARTIN
	Poste HTA/BTA:	CENEEDF
N° DT Protvs:	N° GDO du poste:	62758P4051
Maître d'ouvrage à la réalisation	Echelle:	Article R323-25 n°
Gustin Francois-Xavier	1/200	DA22021367
Plan n° DA22021367	Plan validé le :	Visa valideur :
réalisé le :	par :	
DATE	MODIFICATIONS	REALISEES PAR VISA

PLAN DE SITUATION

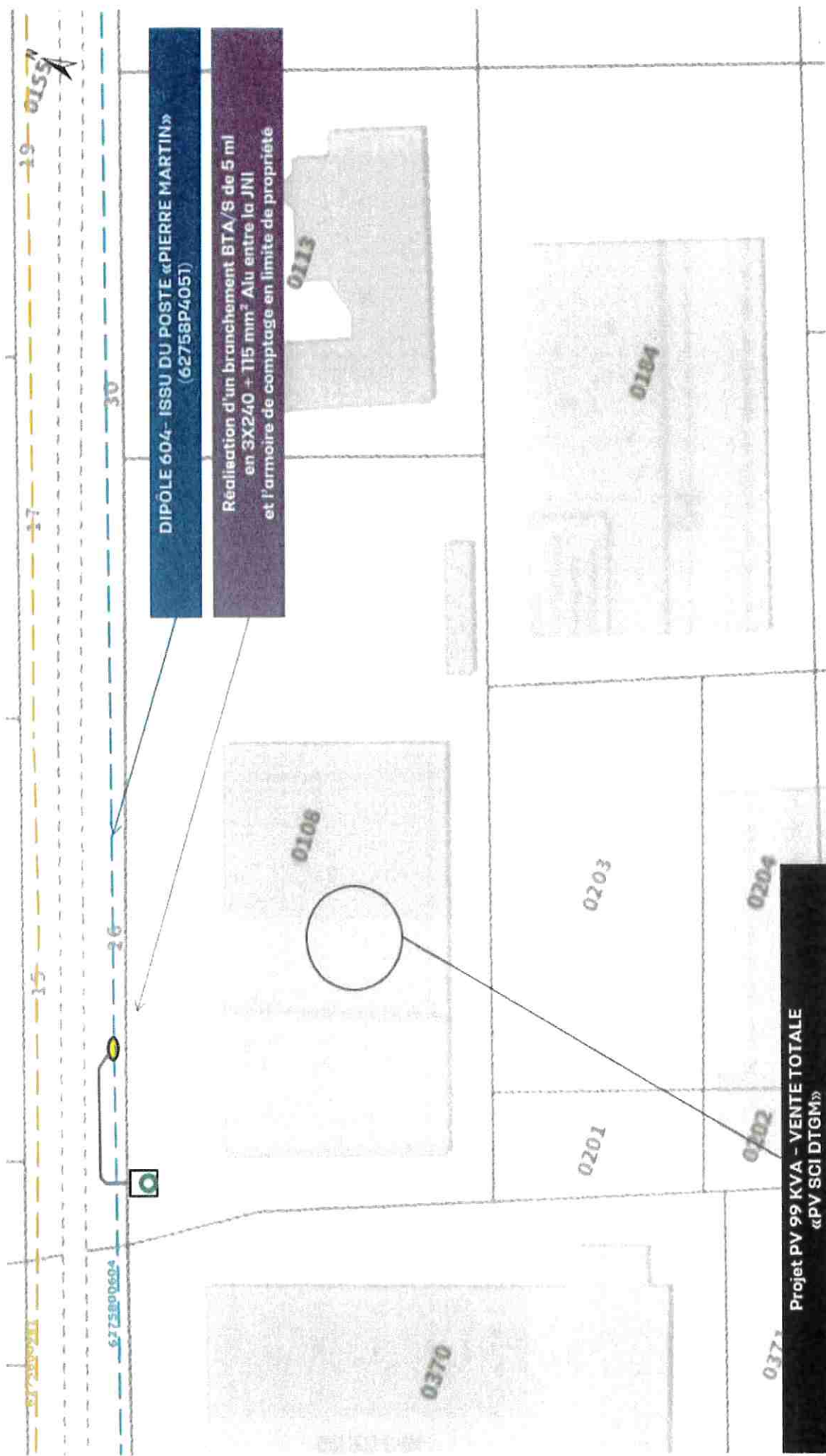




Réalisation d'un branchement
BTA/S de 5 ml en 3x240+115
mm² Alu depuis une JN1 jusqu'à
l'armoire de comptage



19/01/2026
13:50:12



CHOIX DE LA FORME DES PRISES DE TERRE

Résistivité en $\Omega \cdot m$	Boucle à fond de fouille		Piquet vertical Long. 3 m	Piquet tracteur Long. 3 m	Grille en tranchée 2,5 m	Serpentin 1 tranchée de 3 m Conducteur 2 x 10 m		Serpentin 2 tranchées de 3 m Conducteur 2 x 15 m		Serpentin 3 tranchées de 5 m - 3 câbles central 5 m.		Partie d'axe 3 branches de 10 m				
	30 Ω	60 Ω				80 Ω	17 Ω	34 Ω	34 Ω	66 Ω	100 Ω		133 Ω	190 Ω	240 Ω	300 Ω
50 $\Omega \cdot m$	30 Ω	60 Ω	80 Ω	17 Ω	34 Ω	34 Ω	66 Ω	100 Ω	133 Ω	190 Ω	240 Ω	300 Ω	370 Ω	500 Ω	660 Ω	1000 Ω
100 $\Omega \cdot m$	60 Ω	120 Ω	170 Ω	34 Ω	66 Ω	100 Ω	133 Ω	190 Ω	240 Ω	300 Ω	370 Ω	500 Ω	660 Ω	1000 Ω		
200 $\Omega \cdot m$	120 Ω	240 Ω	340 Ω	66 Ω	133 Ω	190 Ω	240 Ω	300 Ω	370 Ω	500 Ω	660 Ω	1000 Ω				
300 $\Omega \cdot m$	180 Ω	360 Ω	510 Ω	100 Ω	190 Ω	240 Ω	300 Ω	370 Ω	500 Ω	660 Ω	1000 Ω					
400 $\Omega \cdot m$	240 Ω	480 Ω	680 Ω	133 Ω	240 Ω	300 Ω	370 Ω	500 Ω	660 Ω	1000 Ω						
500 $\Omega \cdot m$	300 Ω	600 Ω	850 Ω	166 Ω	300 Ω	370 Ω	500 Ω	660 Ω	1000 Ω							
710 $\Omega \cdot m$	420 Ω	840 Ω	1170 Ω	230 Ω	420 Ω	500 Ω	660 Ω	1000 Ω								
1000 $\Omega \cdot m$	600 Ω	1200 Ω	1700 Ω	340 Ω	600 Ω	700 Ω	1000 Ω									

IL EST IMPERATIF DE VERIFIER LA RESISTIVITE DU SOL EN FOND DE FOUILLE AVANT LE CHOIX ET LA MISE EN PLACE DES PRISES DE TERRE DU NEUTRE

Repère Plan	Type de terre	Valeur maximum autorisée (Ω)	Résistivité terrain mesurée (Ω/m)	Forme de prise de terre à réaliser	Valeur prise de terre mesurée (Ω)	Date de la mesure
A	NEUTRE	50		GRILLE		

CREATION DE POSTE

Nom du poste HTA/BT	Résistance Terre Masse RM	Résistance Terre Neutre RN	Résistance entre masse et neutre RMN	Résistance de couplage masse neutre $RC = (RM + RN + RMN) / 2$	Vérifier $(RC/RM) < 15$ SI KO améliorer RM ou déplacer RN

LEGENDE DES OUVRAGES ELECTRIQUES

PROJETE	EXISTANT	DEPOSE
Câble HTA aérien		
Câble HTA souterrain		
Câble BTA aérien		
Câble BTA souterrain		
Câble Brt souterrain		
Support bois		
Branchement 4 fils		
Branchement 2 fils		
MALT		
REMBT - C400		
Boite de jonction		
Borne CIBE		
platine C4		
Autres coffrets		
poste de distribution publique		
Remontée Aéro-souterraine		
Coupe Type (2 câbles)		

TABLEAU DES LONGUEURS : AERIEN, SOUTERRAIN HTA & BT

TYPE	NATURE	SECTION	Longueurs		Repère sur Folio
			Géographique	Electrique	
BTS	Alu	3x240 + 115 Alu	5	7	

TYPE	NATURE	SECTION	Longueurs		Poids
			Géographique	Electrique	

Nos ref. : RAC-NPC-25-007425 - DA22/021367

Interlocuteur Enedis : Charlotte DEVIN

Fonction : Chargé de Projet

Mail : charlotte.devin@enedis.fr

NPC_COMCOM DU BOULONNAIS

1 Boulevard Du Bassin Napoleon

62321 NPC_COMCOM DU BOULONNAIS

Objet : Demande d'accord technique préalable du chantier pour l'affaire située à SAINT-MARTIN-BOULOGNE, 26 Rue Pierre Martin

Le 19/01/2026, à SAINT MARTIN BOULOGNE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des futurs travaux cités en objet, nous vous faisons parvenir une Demande d'Accord Technique. Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Charlotte DEVIN
Chargé de projet

Vous trouverez également en pièces jointes :



Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux
 Code de la voirie routière L113-2, L115-1 à L116-8, L123-8, L131-1 à L131-7, L141-10 et L141-11
 Code général des collectivités territoriales L2213-6, L2215-4 et L2215-5
 Gestionnaires des réseaux routiers



Le demandeur : Particulier service public maître d'œuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : Prénom :
 Dénomination : ENEDIS Représente par : Charlotte DEVIN
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 260 ROUTE DE DESVRES TSA 50266
 Code Postal : 62280
 Localité : SAINT MARTIN BOULOGNE
 Téléphone :
 Courriel : charlotte.devin@enedis.fr
 Pays : FRANCE Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Nom : Prénom :
 Dénomination : Représente par :
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
 Code Postal : Localité : Pays :
 Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère PR routier d'origine d'application : Point de Repère PR routier de fin d'application :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 26 Rue Pierre Martin.....
 Code Postal 62280 Localité : SAINT-MARTIN-BOULOGNE
 Document d'urbanisme antérieur : déclaration de travaux ou permis de construire : DP0627582500070
 Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / Présence de branchement

	Pose de clôture	Pose de portail / portillon	Plantations
A l'alignement	Oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	metres	metres	metres

Depôt ou Stationnement : Scellie ou surplomb : Aménagement d'accès : Ouvrages divers :

Station service : Renouvellement : Creation :

Autres :

Date prévue de début d'application : Durée d'application en jours calendaires :

Note : Pour connaître le délimitation du domaine public, celui-ci ou tout d'une propriété, les plans, plans d'alignement, ouvrages ou équipements de la route concernée et ceux des municipalités qu'il doit traverser en complément, voir l'annexe 2 (alignement individuel).